



COMMUNE DE GROUSBOUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous
www.groussbus.lu



Dossier traité par : Steve Beckers

Tél. : 83 80 22-31

E-mail : backoffice@groussbus.lu

AVIS AU PUBLIC

Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément aux dispositions de l'article 24, §2 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'**autorisation** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) :

Référence AGE:	EAU/AUT/19/0680	
Objet de l'autorisation :	Modification de l'autorisation EAU/AUT/15/1097 concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de l'extension d'une exploitation agricole à Dellen	
Requérant Adresse :	Agro-Projekt S.A. pour le compte de Monsieur Serge Steichen (Dellferme) Maison 7, L-9144 Lehrhof	
Date de l'autorisation :	12 février 2020	
Lieu et numéro cadastral	Dellen	plusieurs numéros Section B de Dellen
Début du délai de recours :	21/02/2020	
Fin du délai de recours :	01/04/2020	
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale	
Voies de recours	Contre la présente décision un recours est ouvert devant le tribunal administratif qui statue comme juge du fond. Le recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la présente	

Grosbous, le 19.02.2020

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le président,

le secrétaire